

Réseau REVES – Groupe d’observation
Bilan résumé de l’étude du parcours expérimental
menée sur le territoire de CAVAILLON

Préambule : Une « expérience d’observation » très différente des trois autres

Il faut d’abord mentionner le caractère particulier de ce qui s’est déroulé sur ce territoire par comparaison avec les autres parcours expérimentaux. Au départ en effet, les intentions étaient les mêmes que sur les autres territoires observés, le territoire étant doté de nombreux acteurs culturels habitués à la fois à mettre en œuvre des parcours d’EAC de manière autonome et à nouer des partenariats. Mais force est de constater que la mise en œuvre du projet initial n’a pas du tout pu s’effectuer dans les mêmes conditions. Le Groupe d’observation s’est donc attaché prioritairement à comprendre pourquoi il n’a pas été possible de concevoir et de mettre en œuvre un projet expérimental de parcours du même type que ceux réalisés sur les autres territoires vauclusiens.

• **2016 – 2017 : Une première phase de coopération active entre Education nationale et Structure culturelle**

A l’issue de la Recherche-Action, un projet de parcours expérimental naît à Cavillon par une démarche concertée entre le directeur de La Garance, Scène nationale et l’Inspecteur de l’Education nationale. Il présente les caractéristiques suivantes résumées dans ce tableau :

<i>Structure porteuse</i>	<i>Titre et caractéristique du parcours</i>	<i>Territoire(s) concerné(s)</i>	<i>Structures impliquées</i>	<i>Nombre/Âge des enfants bénéficiaires</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions prévues</i>
La Garance, Scène nationale de Cavillon	Parcours d’éducation au spectacle vivant pour les enfants et les jeunes des quartiers sensibles Centré sur la liaison intercycles (cycles 1 et 2, cycles 3 et 4)	Quartiers sensibles du REP+ de Cavillon	a) 2 écoles maternelles 2 écoles élémentaires 1 collège + IEN, coordinatrice REP + Rectorat (DAAC) et IA + Structures sociales et d’éducation populaire pour les temps péri- et extrascolaires b) La Garance + une compagnie Mise en place d’un comité local de pilotage associant les élus et tous les acteurs dans une démarche de coopération	1180 élèves (cycles 1 à 4)	-Fonder le parcours sur les trois « piliers » de l’éducation artistique : Fréquenter : Accueillir tous les élèves du REP + à au moins un spectacle par an Pratiquer : permettre à chaque élève d’avoir au moins une relation privilégiée avec la compagnie associée et à chaque collégien de suivre un module axé sur le spectacle vivant dans le cadre de la réforme du collège S’approprier : cahier de spectateur pour les jeunes, formation annuelle des enseignants du REP+, invitation des parents aux représentations scolaires, atelier de pratique hors temps scolaire -Mettre en place une instance locale de pilotage pertinente pour accompagner ces parcours.	- Fréquenter : Accueil de tous les élèves du REP + à au moins un spectacle. Mise en place d’un cahier de spectateur par élève - Pratiquer : <ul style="list-style-type: none"> ateliers de pratique artistique en lien avec le projet d’une compagnie (théâtre, danse, cirque, marionnette ou musique) En collège, un module axé sur le spectacle vivant pour chaque élève au cours du cycle 4 - S’approprier : une formation par cycle pour les enseignants du REP+

L'expérimentation que se proposent de mettre en place les deux initiateurs du projet concerne d'abord le « *territoire-test* » du REP+, mais dans leur esprit, elle permettrait d'élaborer ensuite un « **projet territorial d'éducation au spectacle vivant** » sur tout le territoire cavaillonnais, à la construction duquel seraient associés tous les partenaires culturels et éducatifs. C'est pourquoi la priorité est donnée au dialogue entre les acteurs, comme préalable à la construction collective d'un tel parcours. C'est donc une dimension territoriale qui y est d'abord privilégiée, plutôt qu'une dimension thématique.

Pour mener à bien cette expérimentation, un « comité local de l'éducation artistique et culturelle » est donc créé en mars 2017 dans un premier temps au niveau du REP+. Y sont invités les acteurs éducatifs (IEN, directeurs.trices du REP), les collectivités locales, les référents des structures socioculturelles du quartier et des structures culturelles locales partenaires.

- **2017 – 2018 : Une seconde phase de mise en œuvre sur le terrain plus problématique que prévu**

- **Le pilotage**

Le comité (devenu « Conseil Local de Pilotage ») est conçu au départ pour fonctionner sur la base de 3 entités : structures culturelles, Education nationale, Collectivités territoriales. Mais il rencontre des difficultés pour associer les collectivités territoriales à sa démarche et marque sa volonté de continuer dans l'espoir de les inciter à prendre leur place, pour entrer dans une véritable démarche de construction collective de parcours. De fait le comité ne se réunit plus à partir de 2018 et le pilotage est dès lors assuré par l'Education nationale seule, qui impose son calendrier à la fois aux enseignants et aux acteurs culturels en adoptant le principe d'un « appel à projets ». L'IEN, très engagé dans ce projet au début pour réunir les partenaires et organiser la co-construction, s'est ensuite conformé aux textes officiels nationaux qui n'affirmaient plus aussi fort la nécessité de mettre en place des parcours coordonnés sur tout le temps de la scolarité, voire sur toute la vie. Le pilotage n'est donc plus assuré que par l'inspection du 1^{er} degré et se réduit de fait, à partir de 2018, à la constitution d'un catalogue de propositions émanant des différents opérateurs culturels, dans lequel les équipes éducatives des écoles choisissent ce qui leur convient et le formalisent dans le volet culturel du projet d'école, qui est ensuite transmis à l'inspection pour validation. On est donc très loin d'un travail collectif, réalisé en amont, de croisement et de mutualisation des ressources venant des opérateurs, donc d'une coordination pilotée par le comité partenarial.

- **Le territoire**

Il est initialement celui du réseau REP+ de Cavaillon (environ 1200 élèves de 4 écoles et 1 collège), mais il est proposé par l'IEN de l'étendre dans un deuxième temps à la ville de Cavaillon, puis à la circonscription du 1^{er} degré, puis à la communauté d'Agglomération qui recouvre 3 circonscriptions et enfin au Réseau Luberon Durance en cours de constitution par l'Académie d'Aix-Marseille (26 écoles, 2 collèges, 2 lycées, 1 SEGPA, 1 ULIS, soit près de 6000 enfants). Le conseil local de pilotage se heurte donc au problème de délimitations différentes entre des territoires politiques, administratifs et culturels. Il tranche en choisissant et s'en tenir aux écoles de Cavaillon.

On voit donc s'affronter sur le territoire à privilégier pour le parcours d'EAC **trois logiques différentes** :

- celle de **l'Education Nationale** qui veut étendre ce territoire au **Réseau d'établissements**, vaste surface gérée par la nouvelle instance qu'elle met en place sous la direction d'un proviseur de lycée,

- celle du **Ministère de la Culture** qui demande aux **DRAC**, dans un souci de prioriser les zones isolées, d'intervenir plutôt auprès des **intercommunalités** pour qu'elles participent à l'effort demandé par les deux ministères dans le domaine de l'EAC, alors qu'elles n'ont généralement pas pris cette compétence,
- celle des **acteurs culturels** qui souhaiteraient intervenir auprès de l'ensemble des jeunes de leur territoire d'action, mais qui savent aussi à quel point leurs structures sont limitées dans les moyens financiers et humains qu'elles peuvent consacrer à l'EAC et s'inquiètent du risque de voir baisser la qualité des actions qu'elles proposent si celles-ci devaient être menées pour un public dépassant celui d'une circonscription scolaire.

Cette discussion met bien en relief la complexité qu'introduisent dans toute action nouvelle les différents découpages politiques, administratifs des territoires (ville de Cavillon / Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse/ Département) et éducatifs (Circonscription, Réseau, Académie) et les freins, voire les obstacles qui naissent lorsqu'il s'agit de les rendre compatibles avec une action concertée et localisée pour la mise en place de parcours d'EAC.

- La nature du parcours

Il s'agit bien ici d'éducation artistique et culturelle (« PEAC ») au sens large et non de parcours portant seulement sur l'éducation au spectacle vivant. Ainsi le directeur d'une école du REP+ explique que les actions proposées à ses enseignants par les structures cavaillonaises sur l'ensemble de la scolarité élémentaire couvrent 6 champs : spectacle vivant, musique, arts visuels, arts du langage, de l'espace et du quotidien.

Le parcours est à l'origine présenté comme le définissaient les textes officiels : s'étendant sur toute la scolarité, de la maternelle au lycée, reposant sur les 3 piliers de l'EAC (*Fréquenter, Pratiquer, S'approprier*) et s'effectuant dans une complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Mais dans la pratique, il est surtout question de « projets » ou de « rendez-vous » : 1 par cycle de 3 ans, puis 1 par année scolaire. Rien en relation avec les temps péri- et extra-scolaires. On pourrait dire qu'un parcours d'EAC existe bel et bien au niveau de la circonscription, même s'il n'est pas formalisé, puisque la conseillère pédagogique de l'inspecteur a un tableau où elle suit le parcours de chaque classe depuis le début du projet. Il s'agirait donc plutôt, comme le constate un médiateur, d'un « *début de parcours* » dans les écoles, qui n'est pas au niveau de l'élève, mais de chaque classe et seulement sur le 1^{er} degré, mais il n'est pas concerté ni coordonné.

Quant à la co-construction entre partenaires éducatifs et culturels, elle se limite à une présentation devant les directeurs des écoles, en fin d'année scolaire, par les acteurs culturels et socioculturels de leurs propositions de projets pour l'année suivante. Les enseignants disposent ensuite d'un très court temps pour se concerter avec les auteurs des propositions s'ils le souhaitent et font leurs choix qui constituent le volet culturel du projet d'école et sont validés par l'Inspection. Un médiateur commente : « *C'était une belle tentative, celle de l'Inspecteur, de réunir autour de la table les partenaires culturels qui sont comme nous associatifs ou municipaux ou intercommunaux, mais je crois que se voir une fois par an pour valider le catalogue, c'est un peu dommage alors qu'on a fait chacun déjà nos propositions, et pas avant pour les croiser, les mutualiser* ».

• Quel bilan pour le « dispositif » d'EAC installé à Cavillon depuis 2018 ?

Même si l'objectif d'une construction collective du parcours par tous ses acteurs n'a pu à ce jour être atteint sur le territoire de Cavillon, certaines « actions » communes d'EAC entre écoles et acteurs culturels y existent cependant. L'éducation artistique et culturelle est donc bien présente sur ce territoire riche en ressources, où les acteurs culturels sont actifs et dynamiques sur un territoire qui pourrait sans conteste prétendre au label « 100% EAC » prôné par les institutions nationales. Toutefois la situation est variable d'un établissement scolaire à l'autre et on ne peut pas vraiment parler de l'existence d'un parcours « coordonné », la seule coordination existante étant celle qu'élaborent entre eux des acteurs du terrain quand ils ont déjà l'habitude de mener ensemble des projets.

○ **Les points positifs relevés par les acteurs interrogés:**

- le rôle important du directeur d'école lorsqu'il est lui-même convaincu de l'intérêt de l'éducation artistique et culturelle pour ses élèves, comme c'est le cas dans une école du REP+ observée : il en facilite la gestion pour que, malgré ce qu'il appelle « *la lourdeur de la planification* », les élèves effectuent bien des « parcours » qu'il trouve cohérents et qui leur permettent de repérer les lieux culturels de la ville. Il est aussi satisfait de voir que ses enseignants débattent en amont et négocient sur les propositions pour parvenir à un consensus, qu'ils s'y engagent personnellement et participent à des formations lorsqu'elles leur sont proposées.

- la présence à La Garance d'un enseignant du secondaire détaché en temps partiel comme « Service éducatif », qui a justement permis l'accompagnement des enseignants grâce à la mise en place de formations ciblées sur l'éducation au spectacle vivant, non seulement en formation continue, mais surtout en formation initiale : « *Pendant 3 ans, chaque année, on a accueilli ici tous les futurs enseignants du 1^{er} et du 2nd degré de Vaucluse. Pour moi, dit-il, l'enjeu majeur aujourd'hui, c'est celui-là* ».

- l'élargissement du public de certaines structures culturelles comme la médiathèque ou les musées aux enfants de tous les quartiers de Cavaillon : les responsables de la médiathèque le constatent : « *beaucoup de petits reviennent après pour s'inscrire* » et évoquent « *de belles rencontres avec les enseignants* ».

○ **Les limites et les freins identifiés :**

- la faible motivation de certains enseignants, le manque d'information venant des écoles dont les acteurs culturels ne connaissent pas toujours les projets, ni les contraintes liées aux programmes ou aux changements d'orientations de l'Education nationale. Les responsables de la médiathèque souhaiteraient des temps de formation commune aux différents partenaires ;

- la place insuffisante réservée dans le dispositif aux familles (« *Comment les rendre acteurs du parcours?* » disent les responsables de la médiathèque) , ainsi qu'à la Petite Enfance : « *On ne les voit pas, ni la PMI* », alors que l'intercommunalité Luberon Monts de Vaucluse dispose de la compétence sur ces deux secteurs.

- la difficulté pour un élève de poursuivre le PEAC sur l'ensemble de sa scolarité, due au fonctionnement différent des établissements des trois niveaux qui la constituent. Le médiateur chargé de l'EAC à La Garance, où sont accueillis beaucoup d'élèves du secondaire pour les spectacles jeune public, pointe trois éléments :

- le rôle essentiel du chef d'établissement dans le soutien, voire l'incitation à monter des projets culturels en partenariat au sein de son équipe éducative : « *Quand on a une équipe d'enseignants motivés et un chef d'établissement je ne dis même pas motivé, mais qui ne met pas de bâtons dans les roues, ça marche, il y a des liens* ». Ainsi un changement de principal dans un collège de Cavaillon a stoppé la dynamique de projets qui y régnait, alors que l'équipe enseignante n'avait pas changé
- l'absence effective de connexions – alors qu'elles sont censées exister dans les textes – entre CM2 et 6^{ème} et entre Collège et Lycée : « *En fait c'est aux acteurs culturels de penser les connexions, alors qu'a priori, ça ne devrait pas être notre rôle* »
- quant aux personnels dédiés comme les « *Référents Culture* » (professeurs chargés de cette mission dans leur établissement), ils n'ont que peu de marge de manœuvre et de temps dégagé pour l'assurer : « *On les voit, ils font deux ans et puis ils s'épuisent...* »

- **Les regrets et les hypothèses formulés**

Pour le directeur de La Garance et initiateur du parcours expérimental, il s'agissait « *prioritairement* » de « mettre en place un Collectif, sous la forme d'un comité de coordination de l'EAC au niveau territorial, qui « *construirait des parcours coordonnés utilisant toutes les ressources identifiées sur ce territoire, au-delà des partenariats souvent bilatéraux existants* ». Il estime que le bilan de ce qu'il définit comme un « échec » est important à faire, pour en trouver les raisons: « *Est-ce qu'on a fait fausse route ? Est-ce que ce genre de coordination est nécessaire ou pas ? Ce sont là des questions qui se posent vraiment* ».

Il pense néanmoins, comme son médiateur, que les freins évoqués pourraient facilement être levés avec une autre délimitation du territoire du parcours : celle de la Communauté d'Agglomération, dans la mesure où beaucoup de jeunes commencent leur scolarité dans des communes extérieures à Cavaillon, mais la poursuivent dans cette ville. « *Cela permettrait d'associer la Petite Enfance - on a déjà un parcours 0-16 ans -, les partenaires intercommunaux (médiathèques, Service Petite Enfance), ce serait un territoire finalement pas trop grand, pas trop petit, avec suffisamment de structures culturelles, de moyens, d'écoles, pour tester, expérimenter, faire des bilans. Tous les champs de l'EAC sont couverts : la musique, le spectacle vivant, les musées, les archives, la lecture, le Conservatoire. Avec de l'urbain, du périurbain, du REP+, du rural un peu plus riche, il y a moyen de faire des jumelages, entre établissements REP + et collèges du Luberon.* »

Cette hypothèse de la prise en charge institutionnelle de l'EAC par la Communauté d'Agglomération correspond à l'intention de la DRAC régionale de mettre en place des conventions de développement avec les intercommunalités, mais il faut pour cela que les responsables politiques y souscrivent, ce qui ne semble pas être encore le cas sur ce territoire. La présence d'une coordination assurée au niveau de l'intercommunalité changerait en effet radicalement les conditions de la mise en œuvre de parcours d'EAC, comme c'est déjà possible pour la Petite Enfance sur ce territoire: « *C'est vrai que d'avoir une coordination nous permettrait déjà de quantifier le parcours, de s'en assurer, de faire des liens avec les structures, d'avoir des choses un peu plus étoffées. Pour la Petite Enfance, ils sont moteurs depuis 15 ans.. Peut-être que c'est à partir de là qu'il y aurait à construire.* »

Pour cela, il faudrait que les élus locaux se mobilisent pour ce chantier au niveau de l'intercommunalité, où un technicien dédié prendrait en charge la coordination, comme c'est le cas pour le secteur de la Petite Enfance avec des résultats très significatifs.

EN CONCLUSION

L'analyse contrastée menée par le Groupe d'Observation du réseau REVES sur ce parcours montre que les perspectives optimistes formulées ci-dessus par le médiateur de La Garance ne sont pas chimériques. Elle révèle qu'on ne doit pas rester sur un constat d'échec concernant ce « parcours » qui ne ressemble pas aux autres projets observés.

Il faut donc espérer que le travail d'observation mené par le Réseau REVES sur ce territoire pourra apporter sa pierre à la réflexion de tous les acteurs locaux sur un sujet qui devrait être fédérateur : développer l'intérêt que pourront porter à l'art et à la culture les futurs adultes nés sur ce territoire.